



Service d'accueil unique des justiciables de l'arrondissement judiciaire de BOURGOIN-JALLIEU



**Le service d'accueil unique du justiciable
un accueil renforcé pour faciliter les démarches des citoyens dans les juridictions**

QUOI ?

Le service d'accueil unique du justiciable (SAUJ) est le lieu où tout justiciable du tribunal de grande instance et du tribunal d'instance de Bourgoin-Jallieu peut :

- être accueilli ;
- recevoir une information précise ;
- avoir la possibilité de recourir à des modes diversifiés de résolution des conflits (conciliation et médiation) ;
- être renseigné sur le déroulement de sa procédure.

OÙ ?

SAUJ du tribunal de grande instance et du tribunal d'instance de Bourgoin-Jallieu

12, rue du Tribunal
CS 54007
38307 Bourgoin-Jallieu Cedex
Tél. : 04 74 28 78 78

Du lundi au vendredi de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 16H30

COMMENT ?

**En adressant un courriel à l'adresse unique :
accueil-bourgoin-jallieu@justice.fr**